



Lettre d'information n° 1

JUILLET 2026

Le projet GOCO₂, qui porte sur la décarbonation des industries du ciment et de la chaux dans l'ouest de la France, a fait l'objet d'une concertation préalable du 29 septembre au 19 décembre 2025.

L'information et la participation du public vont se poursuivre dans le cadre de la concertation continue. Le numéro 1 de cette newsletter en constitue le premier élément.

Sommaire :

- bilan des garants de la concertation préalable ;
- enseignements et mesures retenues par les maîtres d'ouvrage ;
- avis et décision de la CNDP ;
- poursuite des études ;
- lancement de la concertation continue.

19 janvier 2026 : bilan des garants de la concertation préalable

Les garants désignés par la CNDP ont remis leur bilan le 19 janvier 2026. Ce document revient sur le déroulement de la concertation et les principaux sujets débattus.

Les garants y formulent aussi plusieurs demandes de précisions et recommandations pour la suite de la concertation : approfondissement de thèmes, présentation d'études, information et association du public et des parties prenantes, etc.

[Le bilan des garants](#)

19 mars 2026 : enseignements et mesures retenues par les maîtres d'ouvrage

Le 19 mars 2026, les maîtres d'ouvrage ont publié leur réponse au bilan des garants et les 17 mesures qu'ils retiennent pour tenir compte des enseignements de la concertation.

Ils s'engagent en particulier à :

- poursuivre la concertation continue à l'échelle du projet GOCO₂, notamment par l'organisation de rencontres périodiques ouvertes à tous pour suivre l'avancement du projet, et par le maintien du site internet de la concertation ;
- approfondir et partager les perspectives du projet sur plusieurs thèmes : matériaux alternatifs, évolution de la consommation de ciment et de chaux, solutions de transport du CO₂, bilan carbone global, consommation énergétique, risques industriels et stockage du CO₂ ;
- rendre public chaque année un état des lieux de la décarbonation des sites industriels concernés ;
- construire un « Plan de compétences GOCO₂ » afin d'anticiper les besoins de formation et de s'assurer que les emplois créés bénéficient au territoire du projet ;
- poursuivre les études techniques, environnementales et de risques, ainsi que le dialogue avec les territoires et la profession agricole.

Les enseignements et mesures des maîtres d'ouvrage

6 mai 2026 : avis et décision de la CNDP

Lors de sa séance plénière du 6 mai 2026, la CNDP a donné son avis sur le document des maîtres d'ouvrage, considérant qu'il avait « *pris en compte l'ensemble des observations et propositions du public, ainsi que les recommandations formulées par la garante et les garants* ».

La Commission a aussi fait plusieurs recommandations concernant l'information du public sur les processus d'autorisations, la mise à disposition des résultats des études, le maintien du site internet ou encore l'approfondissement du modèle économique du projet.

La CNDP a désigné Marc Navez garant de la concertation continue.

L'avis et la décision sur le site internet de la CNDP

En parallèle, des études qui se poursuivent

Au cours de ces derniers mois, les études techniques, environnementales et de risques ont été poursuivies par les maîtres d'ouvrage du projet GOCO₂, afin de préciser les caractéristiques des opérations et les conditions de mise en œuvre des différentes opérations.

Dans le même temps, le dialogue avec les parties-prenantes territoriales continue, notamment avec les chambres d'agriculture. NaTran et les chambres d'agriculture ont ainsi signé une convention pour encadrer les phases d'études et de concertation, la phase de réalisation des travaux et la phase de suivi. Des études complémentaires sont aussi en cours sur les modalités de transport du CO₂ par canalisations et sur le « CO₂ diffus » (faisabilité et conditions de raccordement de futurs émetteurs et utilisateurs, notamment de CO₂ biogénique).

Rendez-vous le 6 octobre pour le lancement de la concertation continue

La concertation continue s'engagera concrètement le mardi 6 octobre, avec un premier webinaire de suivi du projet. Il sera l'occasion de revenir sur l'actualité du projet, de présenter les modalités de la concertation continue afin de poursuivre l'information et la participation du public ainsi que l'avancement des études et le calendrier prévisionnel des étapes à venir.

Dans l'attente, toutes les informations relatives au projet et à la concertation sont à retrouver sur le [site internet](#).

N'hésitez pas à relayer cette newsletter auprès de toute personne intéressée par le projet !

S'inscrire à la lettre d'information

Cordialement,

L'équipe projet GOCO₂ et Marc Navez, garant de la CNDP

Vous recevez ce message car vous êtes inscrit à la lettre d'information du projet GOCO₂.

[Se désinscrire](#)